



Désavoeux de paternité qu'est ce que c'est ?

Par **diabolo**, le 16/07/2008 à 15:56

bonjour,

mon ami a une petite fille de 3 ans cela fait un an qu'il ne la voit plus a cause de la mère qui refuse un contact malgré la décision du tribunal qui a accordé a mon ami le droit d'hébergement. l'ex de mon ami est de nouveau enceinte d'un homme, elle a 20 ans.

mon ami a fait toute les démarches pour voir sa fille, de plus il doit verser une pension alimentaire, malheureusement, son ex a disparu on ne sait pas ou elle est , la pension alimentaire nous revient toujours, nous aimerions savoir s'il aujourd'hui mon ami peut faire un désavoeux de paternité, pour que son ex arrête de nous mener en bateau.(menaces, chantages...)plusieurs contre elle)

pouvez vous expliquer concrètement ce qu'est un désavoeux, les droits , les risques?

merci

Par **jeetendra**, le 16/07/2008 à 21:08

bonsoir, comment voulez vous qu'il puisse contester sa paternité puisqu'il est réellement le pere de l'enfant, ça ne marchera pas, par contre il a intérêt à saisir le juge aux affaires familiales [fluo]en urgence[/fluo] pour que la mere vu son attitude soit déchue de l'autorité parentale et qu'il puisse bénéficier de la garde exclusive de l'enfant, courage à vous, cordialement